



HAL
open science

Une inscription méconnue de Cos/Cosa dans la cité des Cadurques

Sabine Armani

► **To cite this version:**

Sabine Armani. Une inscription méconnue de Cos/Cosa dans la cité des Cadurques. *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2021, 78, pp.205-217. 10.4000/gallia.6269 . hal-03554575

HAL Id: hal-03554575

<https://hal.science/hal-03554575>

Submitted on 16 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Une inscription méconnue de Cos/Cosa dans la cité des Cadurques

Sabine ARMANI*

Mots-clés. *Adduction d'eau, cursus honorum, évergésie, localisme, uicus.*

Résumé. *L'étude se propose de revenir sur une inscription (AE 1016, 1052), gravée sur une plaque de marbre découverte en 2007 sur le site de Cos/Cosa à Lamothe-Capdeville (Tarn-et-Garonne), près de Montauban, mais restée jusqu'ici confidentielle à l'exception d'une présentation succincte dans des catalogues d'exposition locaux. Le document conserve quatre lignes incomplètes du*

texte original que l'analyse épigraphique essaie de resituer au sein de ce qui apparaît être la dédicace d'un acte évergétique au bénéfice de la cité des Cadurques dont le lieu de découverte relevait. Le principal enseignement de cette étude est qu'il convient désormais d'abandonner toute lecture fondée sur une interprétation locale du texte pour revenir au formulaire classique d'une dédicace comportant le nom du donateur suivi de son possible cursus et de la nature de l'évergésie.

A little-known inscription of Cos/Cosa in civitas of the Cadurci

Keywords. *Water conveyance, cursus honorum, evergetism, localism, uicus.*

Abstract. *This study proposes to revisit an inscription (AE 1016, 1052), engraved on a marble plaque discovered in 2007 on the site of Cos/Cosa in Lamothe-Capdeville (Tarn-et-Garonne), near Montauban. This inscription has remained confidential until now, excepting a brief description in local exhibition catalogues. The document offers four incomplete lines of original text, which*

an epigraphic analysis has attempted to contextualize within what appears to be the dedication of an evergetic deed to the civitas of the Cadurci, where the discovery was made. The main takeaway of this study is that it is now necessary to abandon any reading based on a local interpretation of the text and, instead, dictates that one must go back to the classic form of dedications composed of a donor's name, followed by their potential curriculum and the precise nature of the evergetic act.

Cette étude¹ veut d'abord réparer un oubli en portant à la connaissance du plus grand nombre une inscription de belle facture provenant d'un site du Tarn-et-Garonne (Cos/Cosa)

1. Le présent travail a fait l'objet d'une première présentation dans le cadre de l'Atelier épigraphique de François Bérard (ENS-Paris, le 22/01/2020) que je tiens à remercier de son invitation. Il a bénéficié des suggestions des auditeurs du séminaire, en particulier Ségolène Demougine et Patrick Le Roux. Ma reconnaissance va également à Mihai Popescu pour son aide ainsi qu'aux experts de la revue dont les conseils ont enrichi la réflexion finale. Il va cependant sans dire que la responsabilité des conclusions de cette étude incombe à son seul auteur. C'est à Arnaud Suspène (université d'Orléans) que je dois d'avoir eu connaissance de l'existence de cette inscription, propriété du Conseil départemental du Tarn-et-Garonne, en cours de transfert – au moment où j'écris – du Service régional de l'archéologie d'Occitanie où elle était provisoirement en dépôt, au musée de l'abbaye de Belleperche à Cordes-Tolosannes (Tarn-et-Garonne).

bien connu dans la région², qui n'a suscité que de rares notes restées confidentielles depuis sa découverte et une notice dans *L'Année épigraphique* afin d'en faire un plus large état³. Le caractère succinct – parfois contradictoire – des informations communiquées dans les notices imprimées ou consultables sur Internet ne nous livre que peu de détails sur les conditions de

2. Un récent article de la revue *Archéologia* a été consacré aux trouvailles du site de *Cosa* conservées au musée Ingres-Bourdelle de Montauban (Garric 2019).

3. La notice n'avait volontairement retenu que les éléments de lecture sûrs ou les restitutions conformes à la tonalité du texte restant. Depuis, grâce à Jean-Michel Garric, j'ai pu prendre connaissance du rapport de diagnostic (Pisani 2008a) qui fournit une description exhaustive de la pièce. Une édition complète y était annoncée pour 2008 dans *Aquitania* qui n'a, semble-t-il, pas vu le jour depuis.

* Université Sorbonne Paris Nord, Pléiade UR 7338, UFR LLSHS, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, F-93430 Villetaneuse. Courriel : sabine.armani@univ-paris13.fr

sa découverte. L'inscription a fait l'objet d'une première édition publiée dans le cadre des commémorations de la création du département du Tarn-et-Garonne en 1808 (Collectif 2008, p. 6), mais la photographie qui accompagnait la rapide présentation de l'inscription ne permettait pas vraiment de contrôler le bon établissement du texte. Courant 2016, l'inscription est réapparue dans un catalogue d'exposition locale (Collectif 2016, p. 35). Dans les deux notices, les propositions de développement sont identiques, mais n'apportent pas pleinement satisfaction, d'où le choix de ne reproduire, à cette étape de l'analyse, que le texte effectivement conservé : [---]s Coss[---] Cadurcorum | [---] q. aquam | [---]o dat.

L'objectif de ce travail est donc d'essayer d'améliorer la compréhension d'une dédicace évergétique, interprétée par ses éditeurs à l'aune d'une toponymie reconstituée sur la foi de la lecture erronée d'un nom de lieu. Cette analyse renouvelée entend également discuter des apports réciproques de l'épigraphie et de l'archéologie dans un dialogue fructueux au bénéfice d'une étude d'histoire locale.

CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

L'inscription a été découverte à Cos, un hameau qui fait aujourd'hui partie de la commune de Lamothe-Capdeville à 7 km au nord-est de Montauban, dans le Tarn-et-Garonne. Le toponyme *Cosa* est déjà attesté dans l'Antiquité sur la *Table de Peutinger* comme une étape à trente-cinq lieues de Toulouse/*Tolosa* et à vingt lieues de Cahors/*Diuona*, distances qui correspondent à celles séparant les deux villes de Cos, ce qui a conduit à identifier, par-delà le rapprochement phonétique, Cos à *Cosa* (Dauzat, Rostaing 1978, p. 214). Le site est considéré comme faisant partie de la cité des Cadurques⁴, limitrophe à l'ouest des Pétrucos et des Nitiobroges, au contact au nord des Lémovices et à l'est des Arvernes et des Rutènes. La *ciuitas Cadurcorum* confinait au sud avec la province de Narbonnaise et la cité de *Tolosa*, dont on s'accorde à dire que la limite extrême septentrionale passait légèrement au sud de Montauban (Pailler dir. 2002, p. 310-312).

La cité des Cadurques est surtout connue pour avoir fait parler d'elle à la fin de *La guerre des Gaules* (César, VIII, 32-37) lors de l'ultime épisode de résistance, en 52-51 av. J.-C., de l'*oppidum* d'*Vxellodunum*, localisé au Puy d'Issolud dans le Lot (Girault 2011, p. 51) et commandé par le chef Lucterios (Pailler 2011). À côté du témoignage des sources littéraires, les occurrences épigraphiques de la *ciuitas Cadurcorum* sont rares (nos 1 et 3 de l'annexe). En revanche, le site de *Cosa* est l'un des mieux étudiés de la cité. C'est l'une des quatre agglomérations secondaires (Baret 2016, § 48) identifiées par les archéologues chez les Cadurques, dont *Fines*, reconnu comme la limite méridionale de la cité et rapproché de différents sites comme Bressols, Montauban, Saint-Nauphary ou encore Moissac⁵ et

également attesté sur la *Table de Peutinger* comme étape entre *Tolosa* et *Cosa*. La connaissance que l'on avait de l'emprise spatiale de *Cosa* a été assez récemment renouvelée grâce au percement de l'autoroute A20, à l'origine d'opérations de terrain et de sondages (Hautefeuille 2000). L'agglomération devait être positionnée sur un point de franchissement de l'Aveyron et s'étendre de part et d'autre des deux rives. Son organisation est donc de type polynucléaire (Baret 2016, § 52) et sa structure parcellaire prend vraisemblablement pour ligne directrice la voie antique Toulouse-Cahors signalée par la *Table de Peutinger* (Hautefeuille 2000, p. 156 ; Maveraud-Tardiveau 2007, p. 53).

L'INSCRIPTION

D'après la description fournie (Pisani 2008a, p. 54-58), le texte est gravé sur un support brisé de tous côtés qui correspondait à une plaque polie de marbre blanc non veiné de Saint-Béat, en Haute-Garonne, dont il reste cinq fragments jointifs, n'autorisant qu'une reconstitution partielle de l'inscription. Les éditeurs en avaient proposé une lecture sur laquelle pèsent de nombreuses incertitudes⁶.

Les dimensions de ses côtés les mieux conservés sont de 24,60 cm de hauteur x 20,90 cm de largeur x 3,90 à 4,10 cm d'épaisseur ; celles des lettres varient entre 3,80 et 4,10 cm. Les lignes sont, quant à elles, espacées de 1,10 à 1,80 cm (Pisani 2008a, p. 54-55). Cette plaque, qui était encadrée d'un bandeau plat de 2,90 cm, encore visible sur le bord inférieur, devait être fixée sur un support, vraisemblablement une base, peut-être destinée à recevoir la statue de l'évergète. Cette bordure est percée d'un trou circulaire aux contours bien nets, de 0,90 cm de diamètre. Il est difficile *a priori* de savoir si la perforation a été pratiquée postérieurement, ce qui suggérerait que la plaque a fait l'objet d'un emploi à une époque indéterminée ou s'il s'agit d'un trou de scellement originel, ce qui semble le plus probable en raison de sa position. Mais le contexte local, non complètement dépourvu de témoignages archéologiques, et le rattachement du site à la cité des Cadurques ne permettent pas d'aller jusqu'à envisager l'hypothèse d'un déplacement de la plaque. Sur place, en effet, la pierre n'est pas un témoignage épigraphique isolé. On y signale, sans donner de référence précise, des épitaphes (Maveraud-Tardiveau 2007, p. 56) et un autel en marbre dédié à la Fortune Auguste (*CIL* XIII, 1539)⁷.

Le texte restant conserve quatre lignes. Aux trois dernières, un mot facilement identifiable est à chaque fois reconnaissable. La gravure est soignée avec un jeu sur la taille des lettres selon les lignes. Ainsi, à la deuxième ligne, les caractères sont plus serrés : sur une même section, on compte six lettres ou départs de lettre à la première ligne, quatre à la troisième pour neuf à la deuxième. Cette même ligne a fait l'objet d'une recherche stylistique par un effet d'inclusions, soit pour attirer l'attention des lecteurs sur le nom de la cité gravé *in extenso*, soit pour intégrer une séquence de mots plus longue. La courbure des C a été

4. Plusieurs monnaies à la croix du type Cadurque de Cuzance y ont été découvertes [URL : <http://www.lamothe-capdeville.fr/patrimoine-tourisme/histoire/histoire-de-cos/lantiquite.html>, consulté le 08/11/2021].

5. Voir *infra*, p. 212.

6. --- | [uicani]s Cossa[e | in ciuit.] Cadurcorum | [idem]q(ue) aquam | [de su]o dat.

Une lecture alternative est avancée pour les deux premières lignes (Pisani 2008a, p. 56) : [usibu]s Cossa[lnorum] Cadurcorum.

7. En dehors des marques d'atelier, on indiquera aussi *CIL* XIII, 1546.



Fig. 1 – La cité des Cadurques dans son contexte provincial (DAO : F. Delrieux, université Savoie Mont Blanc).

systématiquement mise à profit : le A est légèrement engagé dans celle du C initial et le O, de taille nettement inférieure à celui de la première ligne et du cercle du Q à la ligne suivante, a été gravé à l'intérieur de l'arrondi du C. À la fin de la ligne,

le V est probablement pris dans le M. L'oblique qui suit le R correspond à la première barre oblique d'un M légèrement surélevé. Au-dessus, la terminaison en *apex* ne ressemble pas à l'extrémité du M de la ligne suivante, plus horizontale. Un V inclus



Fig. 2 – L'inscription de Cosa (cliché : J.-F. Peiré, DRAC Occitanie).

dans l'échancrure du M est vraisemblablement identifiable : l'ornement supérieur s'apparente au sommet gauche du V d'*aquam* ou du premier V de *Cadurcorum* – qu'une fracture empêche cependant de bien visualiser – avec un développement plus prononcé. On note le recours à des signes de ponctuation variables en fonction des lignes : une séparation triangulaire de 0,50 cm de côté à la première ligne, une interponction à trois branches à la troisième et une *hedera* stylisée, haute de 2,30 cm, à la dernière (Pisani 2008a, p. 56). Dans l'épigraphie de la cité voisine des Pétrucos (ILA, *Pétrucos*, 23), on a fait remarquer que l'inclusion CO était en usage dès le 1^{er} s. apr. J.-C., ce qui constitue un jalon chronologique de première importance pour l'inscription qui nous intéresse. Le texte, jusqu'ici daté vaguement du 1^{er} ou du 2^e s. apr. J.-C., pourrait être ainsi rattaché aux premières décennies de notre ère (Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999, p. IX)⁸.

8. « Compénétration des lettres : surtout 1^{er} s. : plutôt vers le début en Narbonnaise et en Aquitaine méridionale ». Les remarques stylistiques corroborent le contexte archéologique de la découverte : « Le mobilier associé à cette plaque (...) permet de fixer un *terminus post quem* du 1^{er} siècle de notre ère, sans plus de précisions » (Pisani 2008a, p. 58).

Du point de vue du contenu, les commentaires de l'inscription sont assez succincts. On en retient que « cette inscription (...) nous apprend qu'un riche habitant de la ville a financé sur ses fonds propres (*de suo dat*), pour les habitants de Cossa (*uicanis Cossae*) situés dans la circonscription administrative (cité) des Cadurques (*Cadurcorum*), deux édifices (*idemque*) dont un monument nécessitant l'eau courante (*aquam*), sans doute un aqueduc. Dans cette restitution, il faut supposer au-dessus du texte conservé, au moins deux lignes pour l'évocation de la première évergésie (construction de thermes ou d'une fontaine) et deux lignes ou plus, pour le nom et les éventuelles fonctions du personnage (...) » (Collectif 2008, p. 6).

Cependant, outre que ce document livre en effet le témoignage de la construction d'une adduction d'eau⁹ et une nouvelle occurrence de la cité des Cadurques, non anodine dans un contexte épigraphique limité à quelques rares inscriptions, on relève que certaines des restitutions proposées sont également le reflet d'un localisme archéologique (Collectif 2008, p. 6 ; Pisani 2008a, p. 58). Pourtant, l'étude de l'inscription nous invite à réviser fortement cette interprétation initiale.

9. Voir *infra*, p. 213-214.

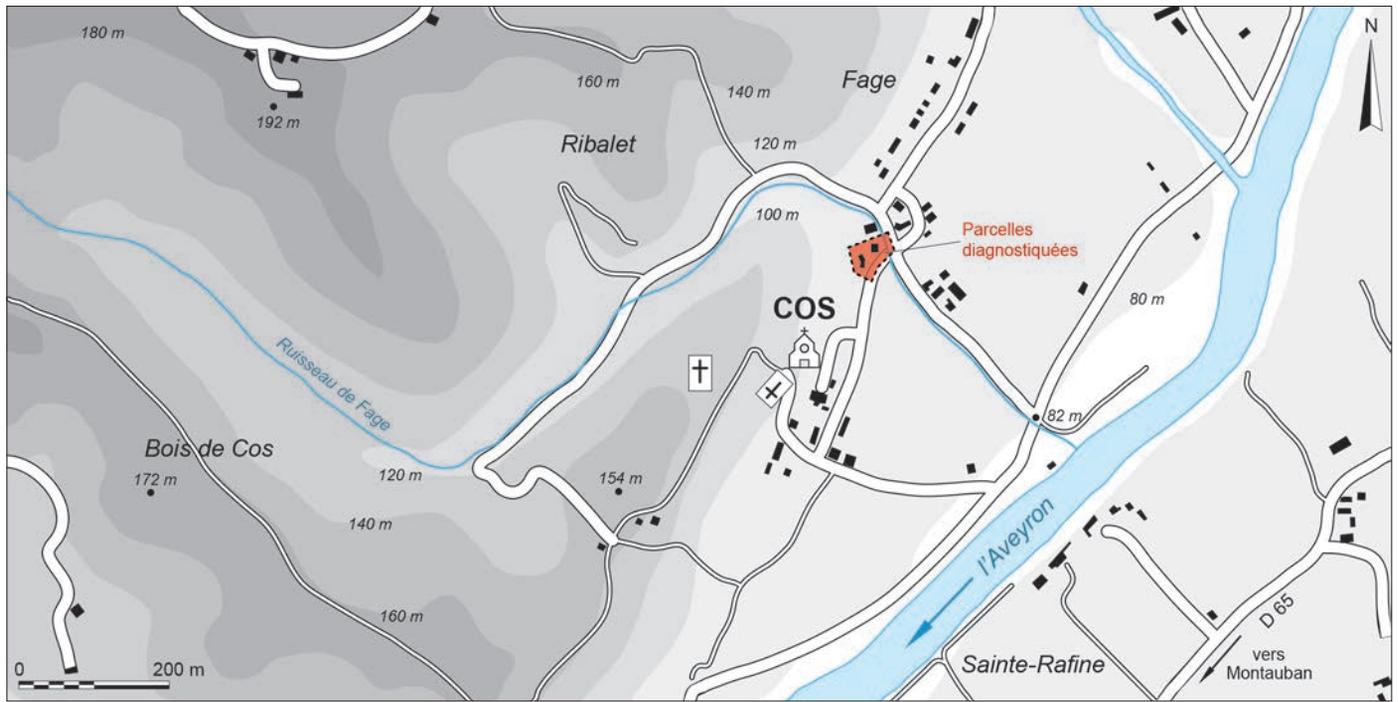


Fig. 3 – Le site de Cos (Tarn-et-Garonne) (DAO : F. Delrieux).

LE LIEU DE DÉCOUVERTE ET SON INFLUENCE SUR LA LECTURE

La plaque a été mise au jour fin novembre 2007 à l'occasion d'un sondage mené sur deux parcelles (C 220p et 221p) avant la construction d'une maison (Pisani 2008a, p. 14-16), à proximité du hameau de Cos, dans la plaine alluviale de l'Aveyron et deux de ses affluents, sur la rive droite. Le site se trouve en zone entièrement rurale, au pied du talus molassique du Bas Quercy (Rouvellac 2007, p. 45-46), qui mesure à cet endroit de 80 à 150 m de hauteur à l'aplomb du lieu-dit Cos. Sur l'un des six sites antiques repérés de l'agglomération, « des découvertes de maçonnerie et d'une plaque épigraphique d'un intérêt majeur » permettraient de prouver que « ce secteur se situait au cœur de l'agglomération antique de *Cosa* » (Pisani 2008b, p. 24). Elle devait se poursuivre de l'autre côté, sur la rive gauche de l'Aveyron, où l'on a également localisé une occupation gallo-romaine comme l'attestent les découvertes archéologiques des sites de Tenans et de Sainte-Rafine. Des indices d'une présence antérieure ont été possiblement identifiés, avec des vestiges datés de l'âge du Fer retrouvés sur les coteaux molassiques qui surplombent le site de Cos.

L'ancienneté de l'occupation humaine dans la zone, reconnue depuis longtemps, a fait l'objet de diverses notations depuis le XVII^e s., signalées dans un bilan récent (Pisani 2008b, p. 18-21) : la première identification du toponyme *Cosa*, mentionné sur la *Table de Peutinger*, avec le lieu-dit Cos, reviendrait à Marc-Antoine Dominicy (1634). Au XX^e s., *l'Histoire de la Gaule* de Camille Jullian qualifie *Cosa* de « vicus le plus important des Cadurques » (1920, p. 393). C'est d'abord dans les années 1930, puis surtout dans les années 1950 et 1960 qu'eurent lieu des fouilles archéologiques sous la direction du Pr Michel Labrousse, dont les résultats sont publiés sous forme de comptes rendus réguliers dans le *Bulletin de la Société archéologique du*



Fig. 4 – Extrait de la Table de Peutinger : itinéraire de Tolosa à Cosa.

Tarn-et-Garonne et dans *Gallia*. Dans les années 1990, l'intérêt du lieu est relancé avec les travaux d'aménagement de l'A20 qui permettent l'identification d'un espace funéraire et d'un parcellaire antique datés de l'époque augustéenne (Hautefeuille 2000, p. 156-157). Des mémoires universitaires soutenus sensiblement à la même époque confirment l'occupation gallo-romaine sur les deux rives de l'Aveyron. Depuis 2004 et la formation d'un groupe de recherche, des sondages réguliers ont été effectués et un inventaire des objets découverts sur le site a été entrepris. Le rapport indique que des prospections pédestres continuent de livrer leur moisson de monnaies, de *tegulae* et céramiques facilement repérables en surface. Une partie de la collection des objets trouvés sur le site de *Cosa* depuis le XIX^e s. est rassemblée au musée Ingres-Bourdelle de Montauban (Garric 2019, p. 61-62). Le reste se trouve dispersé chez des particuliers, propriétaires locaux ou collectionneurs attirés par la richesse du site qui continue de fournir son lot régulier de petites découvertes, dont de nombreuses monnaies romaines, de la fin de l'époque républicaine, pour les plus anciennes, jusqu'au IV^e s., pour les plus récentes, qui donnent une idée de la durée de l'occupation du site. Le détour par l'histoire du lieu permet plus facilement

de comprendre le lien qui a été fait entre le toponyme et la compréhension de la première ligne du texte par les éditeurs qui ont « fabriqué » le nom de lieu supposément ancien de *Cossa*, alors que la source antique (la *Table de Peutinger*) donne *Cosa*.

PROPOSITION DE RELECTURE ET INTERPRÉTATION LIGNE PAR LIGNE

[---]S COSS[---] : À LA LIGNE 1, LA QUESTION DU STATUT DE COSA ET L'IDENTITÉ DU DONATEUR

La première lecture et son interprétation ont donc été très clairement orientées par le nom du site antique¹⁰. Pourtant, la lecture *Coss(a)* ne résiste pas à un réexamen attentif de la pierre. La première ligne admet d'autres reconstitutions dont j'ai essayé de donner un premier aperçu dans la notice d'*AE* 2016, 1052. Mon premier point de désaccord porte donc sur la restitution du toponyme *Cossa* dont l'orthographe n'est pas attestée ailleurs sous cette forme. La plaque indique au contraire distinctement que la lettre qui suit COSS ne peut être un A dans la mesure où l'on observe nettement une haste verticale – et non une barre oblique bien visible pour les A gravés aux autres lignes. Les quatre lettres COSS ne doivent donc pas être mises automatiquement en relation ni avec le toponyme antique (*Cosa*) ni avec le toponyme actuel qui en est dérivé (*Cos*). *Cosa* n'est certes attesté que sur la *Table de Peutinger*, mais il y est bien orthographié avec un seul S. Dans la région, le toponyme qui présente la forme la plus proche, *Tolosa*, n'a pas connu une telle évolution orthographique et celui voisin de Caussade serait une déformation médiévale du terme *calciata* (Hautefeuille 2000, p. 159). Rien ne permet donc, ni la linguistique ni l'examen de la gravure, d'étayer la lecture initiale proposée.

L'impossibilité de restituer le toponyme *Cossa* – désigné dans un premier temps comme l'hypothétique nom préromain du site – fragilise mécaniquement la reconstitution de ce qui précède, reconstitution qui est intrinsèquement liée à la lecture du toponyme puisqu'il s'est agi de reconnaître dans la seule lettre restante – un S – la finale du mot, non moins hypothétique, « *uicanis* » pour désigner les habitants du lieu. La restitution « *uicanis* », présentée comme évidente, ne tient pas pour combler une lacune interrompue seulement par une lettre finale, d'autant plus que la lecture s'appuie sur un mot – *uicani* – absent de l'épigraphie locale, ce qui n'en fait pas la proposition la plus immédiatement évidente. Cette restitution trouve sa justification dans l'usage archéologique du terme *vicus* – utilisé comme nom commun et orthographié à la française –, usage qui admet son emploi pour désigner une communauté rurale associée à des activités artisanales et à des monuments publics qui indiquent que « l'agglomération dispose d'une personnalité juridique » (Leveau 2019, p. 773-774). Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que la *Carte archéologique du Tarn-et-Garonne* désigne *Cosa* comme un *vicus* (Maveraud-Tardiveau 2007, p. 53 et p. 121). Certains archéologues lui préfèrent pourtant l'expression plus neutre d'« agglomération secondaire » (Favory 2012). Ainsi, Albias, à proximité de *Cosa*, est qualifiée d'« agglomération attestée » (Baret 2016, fig. 7 ; Baret 2020, p. 108-110). Les épigraphistes

ont également fait le choix d'un usage prudent et limité en réservant le terme *uicus* aux agglomérations pour lesquelles le terme est déjà sûrement employé dans les sources (Favory 2012 ; Leveau 2019, p. 773-774). Par ailleurs, plusieurs mentions de *uici* sont attestées en Aquitaine mais aucune n'est connue dans l'épigraphie des Cadurques, sans que l'on puisse en inférer pour autant que *Cosa* n'était pas un *uicus* dont l'indication formelle ferait encore défaut. Il a également été observé que la localisation des *uici* documentés dans la province d'Aquitaine est en relation avec des villes d'eau (Tarpin 2002, p. 249). Si aucune trace d'activité balnéaire ni thermale n'est connue sur place, le site se trouve en revanche aux abords d'une route, ce qui est fréquemment – mais pas systématiquement (Dondin-Payre 2011, p. 292) – le cas des *uici* (Tarpin 2002, p. 260). Il s'agit de la voie reliant Toulouse/*Tolosa* à Cahors/*Diuona*, respectivement à une cinquantaine et à une soixantaine de kilomètres, dont le tracé est bien connu (Sablayrolles dir. 2010, p. 554-555). Enfin, le caractère anciennement urbanisé du site relevé par les premiers observateurs et non vérifiable aujourd'hui sur le terrain à l'exception de quelques vestiges de maçonnerie (Pisani 2008b, p. 18-19) pourrait correspondre à la parure monumentale dont était doté chaque *uicus*, qu'il soit urbain ou rural comme ce serait le cas ici (Tarpin 2002, p. 268). Quel qu'ait été le statut de *Cosa* dans l'Antiquité, la formule restituée aux deux premières lignes (*[uicani]s Cossa[e] l in ciuit.] Cadurcorum*) ne connaît aucun parallèle épigraphique, ce qui la rend d'autant plus suspecte. Seuls quelques types de formule avec indication des *uicani* sont attestés : soit le terme est employé seul sans indication géographique (*AE* 2001, 889), soit il est utilisé avec mention d'un toponyme dont la formulation est variable¹¹. Mais l'évocation d'un *uicus* ou de *uicani* ne se fait jamais dans le cadre d'une cité, ce qui peut avoir différentes significations parmi lesquelles celle, qui paraît évidente, que le *uicus* ne correspond pas à une subdivision administrative de la *ciuitas*, mais à une agglomération détachée du chef-lieu dont le caractère monumentalise l'apparente à un quartier urbain qui le différencie du reste de l'*ager* (Le Roux 1994, p. 155-156 ; Dondin-Payre 1999, p. 197-204).

La tâche de la reconstitution est compliquée par le fait qu'on a du mal à estimer la taille des lacunes de part et d'autre du fragment conservé. On observe cependant que la mise en page de la deuxième ligne est plus resserrée avec recours aux inclusions. Étant donné le soin général apporté à la gravure, il semble peu concevable que la désignation d'un hypothétique *uicus* ait bénéficié d'une plus grande visibilité que celle de la *ciuitas Cadurcorum* dans laquelle il était situé. L'*ordinatio* suggère plutôt une hiérarchisation du texte avec, à la dernière ligne, l'indication de l'acte évergétique (*dat*), à l'avant-dernière ligne, la nature de l'évergésie (*aquam*) et à la première, l'identité du donateur, sujet tout trouvé du verbe *dat*.

En effet, le premier S visible, séparé de ce qui suit par un point, est tout à fait compatible avec la lettre finale d'un élément d'onomastique masculine. Cette séquence de lettres correspondant à différentes parties d'une identité personnelle doit

11. *Vicani* suivi du toponyme au génitif (à titre d'exemple : *CIL* XIII, 4683, Soulosse-sous-Saint-Élophé, Belgique) ; suivi du mot *uicus* (au singulier ou au pluriel) au génitif et du toponyme au même cas ou d'un chiffre indiquant le nombre de *uici* impliqués (n° 5 de l'annexe ; *CIL* XI, 418) ; suivi du toponyme adjectivé au même cas (n° 7 de l'annexe).

10. Voir *supra*, n. 6.

être l'interprétation qui s'impose. Deux hypothèses sont alors envisageables. La première reconstitution possible considère le S initial comme la dernière lettre du gentilice au nominatif, suivi de la filiation intercalée entre le gentilice et le *cognomen*. Pour la cité des Cadurques, on dispose de peu de séquences onomastiques complètes. Deux notables cadurques sont connus par trois inscriptions qui indiquent, sur deux d'entre elles, une filiation par le gentilice et le *cognomen* du père (Dondin-Payre 1999, p. 149). Il s'agit du tribun militaire qui fut juge du sanctuaire des Trois Gaules, Tib. Pompeius Priscus (n° 4 de l'annexe) et de M. Lucterius Leo, fils de Lucterius Senecianus, déjà rencontré plus haut, dont la filiation est intercalée dans l'hommage offert par sa cité d'origine (n° 1 de l'annexe) et rejetée après le *cognomen* sur le piédestal dont il a bénéficié au Confluent (n° 2 de l'annexe). On observe, après les quatre lettres en fin de ligne (COSS), le départ d'une barre verticale qui correspond à un cinquième caractère. Comme la cassure de la plaque à droite ne s'est pas faite à l'aplomb du signe encore visible, on peut exclure de la reconstitution des lettres comme B, D, E, L qui ont une base horizontale qui se verrait. De fait, seule la lettre I correspond à un cycle de noms connus commençant par les lettres COSSI. Si *Coss[---]* correspond au gentilice paternel, des noms comme *Cossius* (CIL XIII, 10015, 20d, Toulon-sur-Allier, Aquitaine ; 11316 = AE 1907, 108a, Trèves, Belgique ; Baumont dir. 1991, p. 22, Agen), *Cossinius* (CIL XII, 4749, Narbonne) pourraient faire l'affaire pour combler la lacune¹². La seconde hypothèse est à la fois la plus économique et la plus vraisemblable. Le S initial correspond à la dernière lettre du gentilice au nominatif suivi du *cognomen* dont on lit encore les premières lettres. Dans ce cas, des *cognomina* attestés sont envisageables (*OPEL*, s.v.) comme *Cossianus* (CIL XIII, 11661, Saverne, Germanie Supérieure), *Cossicus* qui apparaît sur une marque d'atelier (Delmaire dir. 2011, p. 308, Bavay, Belgique), *Cossilus* (CIL XIII, 4588, Dieulouard, Belgique ; Flotté, Fuchs 2004, p. 424, Epping [Médiomatriques], Belgique), *Cossillus* (CIL XIII, 7516a = AE 1903, 310, Bingen, Germanie Supérieure ; CIL XIII, 6603, Miltenberg, Germanie Supérieure ; Chossenot 2004, p. 448 [marque d'atelier], Florent-sur-Argonne, Lyonnaise), *Cossirus* sur une marque d'atelier (CIL XIII, 10010, 663b, Soissons, Belgique) ou encore *Cossinus*, attesté en Italie (CIL VI, 16287, Rome ; X, 6555, Velletri, Latium et Campanie). *Cossius* ne peut être exclu non plus (CIL XIII, 10015, 20a, Toulon-sur-Allier, Aquitaine). Quelle que soit l'option envisagée, il semble raisonnable de considérer que la séquence de lettres retenue renvoie au milieu de l'identité de l'individu, ce qui permet de supposer que la lacune à combler à gauche ne dépasse pas au maximum la dizaine de caractères composant le prénom réduit à l'initiale et l'essentiel du gentilice. Cette estimation permet de mieux évaluer le gabarit des restitutions à gauche. Une approximation du texte manquant à droite pourrait aider à trancher entre les deux hypothèses. À la dernière ligne, la position du verbe *dat*, peut-être centrale¹³ si l'on considère que l'orifice inférieur a pu servir de trou de fixation selon une symétrie axiale, nous indique probablement que la lacune n'était pas non plus très

12. Voir *OPEL*, s.v. et les différents répertoires provinciaux d'Andreas Kakoschke pour les attestations à l'extérieur des Gaules. Le gentilice *Cossidius* n'est attesté qu'à Rome et en Afrique Proconsulaire.

13. C'est aussi l'avis de Pisani 2008a, p. 56 (voir *infra*, n. 28).

importante et n'allait guère au-delà d'*aquam*, ce qui nous fournirait également un repère de ce côté-là. Dans ces conditions, il conviendrait d'abandonner l'hypothèse d'une séquence onomastique avec filiation qui demanderait un développement trop long. L'identité réduite aux *tria nomina* sans filiation ni tribu est tout à fait envisageable¹⁴ et peut se suffire à elle-même dans ce type de commémoration, comme nous le montre d'ailleurs une inscription de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) qui mentionne un don à des *uicani* par un certain Tib. Publius Sabinus (n° 5 de l'annexe).

[---] CADURCORUM : À LA LIGNE 2, UN MAGISTRAT DE LA CITÉ DES CADURQUES ?

À la deuxième ligne, ne reste sur la pierre que le nom de la cité, mais son identification ne pose évidemment pas de problème. L'indication des *Cadurci* signale que la cité était impliquée dans l'entreprise à un titre ou à un autre, soit parce que l'ouvrage bénéficiait à l'ensemble des citoyens, soit parce que la réalisation a eu lieu à la suite d'une action publique payée par la communauté ou encore parce que l'évergète se révèle être aussi un magistrat¹⁵ (n° 6 de l'annexe).

Les formulaires en vigueur dans des cités voisines appellent des résolutions diverses. Ainsi, l'affichage de la plaque a pu faire l'objet d'une décision préalable de la part de l'ordre des décurions (n° 8 de l'annexe). Mais la formule à restituer, « *permissu ordinis ciuitatis Cadurcorum* », paraît cependant trop longue même si l'on a déjà noté que les caractères de la deuxième ligne ont fait l'objet d'un traitement plus serré. Un ensemble documentaire de Nérès-les-Bains (Allier) (n° 7 de l'annexe et CIL XIII, 1379) nous fait connaître une série de donations *ob honorem* liées à des pratiques cultuelles en relation avec l'eau, qui ont profité aux habitants de la cité des Bituriges Cubes en général et aux *uicani* de *Neriomagus* en particulier¹⁶ (Franceschelli 2017, p. 212-222). Une formule à l'usage de l'ensemble des habitants de la cité n'est donc pas exclue¹⁷. Cependant, la position, après une identité personnelle, orienterait également vers la fonction que l'évergète exerçait au même moment dans sa cité. Chez les Cadurques, on se heurte néanmoins à une difficulté supplémentaire puisqu'il n'existe aucune mention directe de magistrature à *Diuona* en dehors de l'expression générale « *omnibus honoribus in patria functus* » (nos 1-2 et 4 de l'annexe), conforme au formulaire en usage à l'autel du Confluent, à Lyon où les deux ressortissants connus jusqu'ici sont attestés, mais trop longue dans le contexte de l'inscription, surtout à gauche. Dans ces conditions, le plus simple est de se tourner vers les magistratures exercées dans les cités voisines, sans qu'il soit pour autant possible de déterminer avec exactitude quelle(s) fonction(s) avait pu revêtir le donateur au moment de la réalisation. Côté gauche, la taille de la lacune pourrait admettre une restitution du type *Iiuir*, très commune en

14. Elle est, en outre, tout à fait compatible avec une chronologie haute.

15. La variété des monuments publics repérés à Cahors/*Diuona* suggère une intense activité évergétique, au moins dans le chef-lieu de cité (Rigal 2016, p. 390).

16. Cette même formule à destination de *uicani* se retrouve dans une autre inscription (CIL XIII, 11151) de la cité des Bituriges Cubes, à Vendœuvres (Indre) (Dondin-Payre 2011, p. 294-298).

17. Voir *infra*, p. 213.

Aquitaine (Dondin-Payre 1999, p. 163-164), ou *aedilis* plus ou moins abrégé (n° 8 de l'annexe, mais peu fréquent dans les Trois Gaules : Dondin-Payre 2002, p. 57) – voire la mention des deux magistratures plutôt en ordre ascendant (n° 11 de l'annexe) –, le tout suivi de l'indication « *Cadurcorum* », sûrement précédé du terme « *ciuitas* » qui ne nécessite pas d'être gravé en entier, à moins que le lapicide ait joué sur les inclusions comme dans *Cadurcorum*¹⁸. La suite du texte montre que le lapicide ne répugnait probablement pas non plus à recourir aux abréviations si besoin, comme le signale vraisemblablement la conjonction *-q(ue)* au début de ce qui reste de la troisième ligne. Mais ce qui attire l'attention, c'est l'indication du nom de la cité sur place. Dans les communautés voisines, elle se produit à l'extérieur de la *ciuitas* d'exercice (n° 11 de l'annexe ; Dondin-Payre 1999, p. 164). Cette précision paraît inutile en son sein, sauf à considérer que le bienfaiteur rappelle sur les confins et à l'extérieur du chef-lieu que la magistrature dont il était revêtu n'était pas locale, mais s'étendait à l'ensemble du territoire (Dondin-Payre 2002, p. 56). La remarque n'est pas simplement rhétorique dans la mesure où, spécialement chez les Cadurques, les agglomérations secondaires, toutes repérées le long de la vallée du Lot ou au sud, étaient situées à distance du chef-lieu (Baret 2020, p. 116-119). La position de *Cosa* aux limites de la cité des Cadurques, elle-même au voisinage de la province de Narbonnaise, pouvait justifier en partie cette précision inutile dans l'*oppidum*. La délimitation entre les cités de *Tolosa* et des Cadurques – et par conséquent le passage de la province de Narbonnaise à celle d'Aquitaine – s'appuie sur la présence sur la *Table de Peutinger* du toponyme *Fines* qui peut, dans certains cas, signaler ce type de démarcation. Sur l'itinéraire, le toponyme *Cosa* est le suivant et, à ce titre, a été, comme on l'a vu, identifié depuis longtemps au site du même nom, proche de Montauban. En revanche, l'identification de *Fines* a posé davantage de difficultés. Les hypothèses retenues aujourd'hui sont celles de Bressols, Le Fau ou encore Saint-Nauphary, qui dessinent au nord de Toulouse une zone en amande par où passerait la limite entre les deux cités (Pailler dir. 2002, p. 310-312).

[---]Q. AQUAM : À LA LIGNE 3, SUITE DE LA CARRIÈRE DU DONATEUR OU INDICATION DE DEUX ÉVERGÉSIES ?

Ce qui reste de la troisième ligne commence par une nouvelle énigme : vraisemblablement la lettre Q. L'identification du caractère est quasiment assurée en raison du long pédoncule qui le caractérise et que l'on retrouve dans *aquam*¹⁹, même si la réalisation des deux appendices n'est pas tout à fait identique, le second étant moins arrondi que le premier qui semble avoir été réalisé avec plus de dextérité. La proposition de restitution à la ligne précédente d'une séquence de magistratures locales pourrait appeler la possibilité de l'indication d'une questure

18. L'indication « *Cadurcorum* » pouvait être aussi précédée de l'expression abrégée *res publica* au génitif (n° 7 de l'annexe ; *CIL* XIII, 11040 = *ILA*, *Pétrucrores*, 13). L'emploi du nom seul n'est pas impossible (*CIL* XIII, 3572), mais rare. Sur la désignation des cités, lire Dondin-Payre 1999, p. 132-141.

19. L'épigraphie voisine des Pétrucrores livre un exemple de L avec une barre horizontale allongée (n° 13 de l'annexe dans [---] *ca]lnales*), mais la hampe est incompatible avec le reste d'arrondi qui se devine encore.

locale à cet endroit de l'inscription, d'autant que *q(uaestor)* est employé cinq fois en Aquitaine dans des cursus locaux (*CIL* XIII, 5, Saint-Girons-en-Béarn ; 604, Bordeaux ; 969, Périgueux ; 1048, Saintes et n° 10 de l'annexe), ce qui n'en fait pas une rareté, malgré l'absence d'attestation de l'abréviation à l'initiale dans la documentation de la province²⁰. Les évergésies liées à l'eau de la part de magistrats en activité ne manquent pas localement : à Limoges (Haute-Vienne), le vergobret *Postumus*, fils de *Dumnorix* a offert une *aqua Martia* (n° 6 de l'annexe ; Pichon, Baret 2013, § 7 et 15), tandis qu'à Périgueux (Dordogne), une série d'inscriptions rappelle l'installation hydraulique financée par un duumvir (n° 14 de l'annexe). Mais la proposition d'identification de cette magistrature par son initiale se heurte néanmoins à plusieurs obstacles, dont celui de la désignation de la *ciuitas Cadurcorum* qui ne vaudrait alors que pour la ou les premières magistratures, le duumvirat et éventuellement l'édilité, restitués à la deuxième ligne, ce qui n'a pas grand sens²¹. La piste de la charge municipale n'offrant pas d'issue satisfaisante, il faut revenir à la première édition du texte qui proposait de reconstituer *[idem]q(ue)* dont la taille peut convenir à la lacune estimée. L'abréviation à la lettre Q d'*idemq(ue)* est en effet bien attestée. On ne peut alors exclure que, tout comme *atq(ue)* ou *adq(ue)*, *idemq(ue)* ou *itemq(ue)* aient pu servir de conjonction de coordination associant deux substantifs. Il faudrait alors admettre que l'évergète ait fait deux dons simultanés. Dans la plupart des cas cependant, la construction sert à relier deux actions, chacune exprimée au moyen d'un verbe spécifique (par exemple, n° 9 de l'annexe). Dans le texte qui nous intéresse, il faudrait alors supposer que le don d'une adduction d'eau constituerait la seconde phase de la séquence structurée par *idemq(ue)*. Cependant, quand *idemq(ue)* sert à coordonner deux actions, la seconde renvoie le plus souvent à un acte de consécration exprimé au moyen de verbes comme *dedicauit*, *probauit*, ce que contredit, à la dernière ligne du texte qui nous intéresse, l'emploi de *dat*, directement relié à *aquam* et peut-être à une autre réalisation corrélée par une conjonction copulative du type *adque/atque* (*RICG* 8, 5 Bourges [*Auaricum*] ; *RICG* 8, 20 Clermont-Ferrand [*Augustonemetum*]²²) abrégée *adq(ue)/atq(ue)* ou par les formes composées *idemq(ue)*²³ ou *itemq(ue)*, plus ou moins abrégées²⁴. Le don d'une adduction d'eau s'accorderait

20. En revanche, l'abréviation à l'initiale est bien attestée dans le reste des Trois Gaules (Dondin-Payre 1999, p. 166-170).

21. L'hypothèse d'un Q pour désigner un duumvirat quinquennal n'a pas été retenue en raison du statut non privilégié de la cité des Cadurques. En Aquitaine, la seule occurrence d'une telle charge est attestée à Eauze, devenue colonie (latine) (*CIL* XIII, 548). Avancer que le Q soit l'initiale (pour *q(uinque)*) ou la fin de l'abréviation du numéral (*quinque*) semble être une solution démentie par les sources qui n'associent jamais, à ma connaissance, exercice de la magistrature et répétition aussi élevée de la charge. Dans un autre registre enfin, la lettre Q pourrait signaler la fin d'un mot comme *peq(unia)* qui admet dans certains cas cette orthographe, mais sans parallèles en Gaule. L'allusion à la générosité du donateur à la dernière ligne empêche me semble-t-il une telle possibilité.

22. Ailleurs, la conjonction de coordination *atque* est attestée en contexte évergétique pour exprimer des dons complémentaires : par exemple, « *te[mpl]u[m] at[qu]e colu[m]nas* » (*CIL* VIII, 14361).

23. Pour l'Aquitaine, à Bordeaux, dans un contexte différent, on relève une unique occurrence d'*idemque* reliant deux mots pour désigner un individu qualifié de *libertus idemque heres* (*CIL* XIII, 593 = *ILS* 1906 = *AE* 1987, 768 = *ILA*, *Bordeaux*, 36).

24. L'abréviation *idq.* pour *idemque* est attestée dans une inscription de Pergame (*CIL* III, 7086 = *AE* 1998, 1305). L'abréviation de la conjonction

bien avec l'octroi d'un équipement balnéaire secondaire comme un bain (*balneum* : *CIL* III, 7380 = *ILS* 5682 ; *CIL* IX, 4786 = *AE* 2005, 441 ; *CIL* XIII, 7734), une fontaine (*lacus* : *AE* 2010, 746 = 2012, 797), un élément décoratif ou religieux²⁵ comme une base, une statue (*basis, statua*), sans parler de la possibilité d'une structure plus importante comme un temple (*aedes*), d'autant plus que *adq(ue)/atq(ue)* ou *idemq(ue)/itemq(ue)* ont une valeur d'enchérissement et de hiérarchisation dans l'énumération. Cependant, la rareté du recours à l'abréviation de ces conjonctions, dont on comprendrait mal pourquoi elles auraient été préférées à la forme « *et* » plus habituelle dans ce contexte, fragilise l'hypothèse d'une telle reconstitution. De cet inventaire, une seule certitude se dégage : la position de la lettre Q dont on reconnaît encore la trace de l'arrondi droit et le pédoncule suggère, à cet endroit du formulaire, l'emploi de la conjonction de coordination enclitique *-que* qui clôt une énumération. S'il ne s'agissait pas d'exprimer une corrélation entre *aquam* et le mot qui précède, il était peut-être question d'associer à la séquence de magistratures envisagées à la ligne précédente une activité spécifique comme celle d'*actor* de *uicus* (Dondin-Payre 2002, p. 58), de *curator*²⁶ ou de *magister* (nos 10 et 12 de l'annexe), ce qui pourrait en outre expliquer le rejet de sa mention après l'indication du cursus local et de sa juridiction territoriale²⁷. Quel que soit le scénario retenu et d'établissement difficile en raison de la nature de l'espace à combler à cette ligne, l'hypothèse la plus satisfaisante et la plus économique consiste néanmoins à considérer que la lacune à droite du fragment conservé correspondrait à quelques lettres seulement²⁸. Dans l'absolu, les termes *Cadurcorum* à la ligne 2 et *aquam* à la fin de la ligne 3 n'appellent pas de suite particulière et se suffisent à eux-mêmes dans le contexte reconstitué. Sans être obligatoire, un qualificatif pour *aqua* peut cependant être envisagé²⁹ sur le modèle d'une épithète courte (comme *Martia* : n° 6 de l'annexe), davantage qu'un adjectif verbal du type *adducenda* (*CIL* I, 3119 = *AE* 1956, 145 ; *CIL* III, 6703 ; *CIL* X, 4561 ; *CIL* XI, 6016 = *AE* 1990, 330 ; *AE* 1954, 33 = 1985, 326 ; 1964, 207 = 1985, 325 ; 1988, 511 ; 2010, 746 = 2012, 797) ou *perducenda* (*CIL* II², 5, 316 ; VI, 1245 ; IX, 5652 ; *AE* 1990, 372), trop long ici pour l'espace que l'on suppose manquant à droite.

enclitique *-q(ue)* est de toute façon fréquente y compris en Aquitaine (par exemple, n° 7 de l'annexe).

25. Une première ligne disparue faisant mention d'une dédicace votive n'est pas impossible (par exemple, nos 7 et 11 de l'annexe).

26. La forme *curatorq(ue)* est documentée (*AE* 1903, 241 = 1904, 145 en Numidie ; *CIL* VI, 4470 = *AE* 1995, 95 à Rome). La curatelle de *uicus* n'est pas expressément attestée en Aquitaine. Une forme d'activité au nom d'un *uicus* est suggérée par le formulaire de *CIL* XIII, 389. Voir Dondin-Payre 1997, p. 288.

27. On a jugé préférable d'écarter, à la l. 3, la restitution d'une fonction militaire comme préfet ou décurion d'une unité montée (*equitata*) abrégée *eq.*, car l'indication du nom de l'unité, dont il est difficile de faire l'économie en raison du rang de la troupe, dépasserait l'évaluation de la lacune.

28. Les éditeurs (Pisani 2008a, p. 56) avançaient que la fin des trois premières lignes coïncidait (ils supposaient à partir du centrage de la ligne finale que la largeur de la plaque mesurait 52 cm), mais, malgré le tassement de *Cadurcorum*, le M final dépasse, ce qui ne permet pas d'exclure que le texte se poursuivait à chaque ligne.

29. Il est impossible de juger si la marque horizontale à droite du M d'*aquam* correspond au début de l'emplacement d'une lettre ou s'il s'agit d'un simple défaut de la pierre.

LIGNES 2-3 : UNE AUTRE HYPOTHÈSE

Cet exposé ne serait pas complet si nous ne formulions pas une dernière proposition de restitution dont les contours se sont dessinés au diapason de la recherche et de la confrontation avec les autres sources accessibles. Dans les observations précédentes, nous avons posé quelques jalons pour avancer cette dernière hypothèse. La première édition de l'inscription avait eu l'intuition d'une formule signalant que la réalisation bénéficiait à la communauté³⁰ (Pisani 2008a, p. 56), en la reliant cependant à tort, et de manière anticipée (dès la première ligne) à un toponyme reconstitué de toutes pièces alors qu'à la ligne suivante, l'évocation des *Cadurci* était tout à fait compatible avec un énoncé de ce type. C'est pourquoi on ne peut exclure, aux lignes 2-3, une reconstitution telle que *[usibus ciu(itatis)] Cadurcorum | [uicanorum]q(ue) aquam* associant étroitement les habitants du *uicus* à ceux de la cité, par analogie avec le formulaire des dédicaces de Nérès-les-Bains (n° 7 de l'annexe), adapté aux contraintes propres à l'inscription de *Cosa*. Ainsi, les *uicani*, dont la mention n'est pas conditionnée à l'identification d'un toponyme absent de la pierre, seraient grammaticalement coordonnés à la cité par l'enclitique *-q(ue)*, équivalent syntaxique du « *et* » employé dans les inscriptions susmentionnées. Dans cette hypothèse, selon la taille de la lacune à la première ligne, fonction de la longueur du nom à restituer, on pourrait également envisager l'indication d'une charge exercée par le donateur au début de la deuxième ligne, ce qui expliquerait le tassement de *Cadurcorum* en fin de ligne, tassement qui pourrait s'appliquer à tous les mots de la ligne. La charge, si elle était mentionnée, pouvait l'être aussi en fin de première ligne, si on considère que la troisième ligne pouvait également se poursuivre par l'indication d'un nom donné à l'aqueduc. Cette solution présente l'avantage de proposer des restitutions de même taille au début des lignes 2 et 3. Quoi qu'il en soit, cette hypothèse alternative pour compléter les lignes 2 et 3 ne remet pas en cause le sens de ce qui suit.

[---]JO DAT : À LA LIGNE 4, LA DÉDICACE ÉVERGÉTIQUE

Le don d'une adduction d'eau fait partie des actions évergétiques déjà observées à l'occasion de l'exercice d'une charge locale (Zaccaria 2018, p. 49). Il peut naturellement faire suite à une promesse qui a été acquittée par la réalisation d'un équipement bénéficiant à tout ou partie des concitoyens du magistrat. En limitant la recherche de ce type d'évergésies aux Gaules, on rencontre, outre la gratification déjà évoquée d'une canalisation à Limoges de la part d'un vergobret (n° 6 de l'annexe), « l'aménagement d'évacuations d'eaux sous la forme de canalisations couvertes » à Périgueux (n° 13 de l'annexe), le prolongement d'une adduction à Groslee à l'est de Lyon en 164 apr. J.-C. (*CIL* XIII, 2488 = *IL*Ain 38). En matière d'approvisionnement hydraulique, ce type de structures n'était pas l'infrastructure la plus fréquente (Baret 2017, p. 93-94). Néanmoins, des vestiges d'aqueduc ou d'adduction d'eau ont bien été identifiés sur différents endroits du territoire cadurque

30. Voir *supra*, n. 6.



Fig. 5 – Hypothèse de restitution de l'inscription de Cosa donnée à titre indicatif (DAO : M. Monteil, université de Nantes).

(Maveraud-Tardiveau 2007, p. 160, n° 126 ; p. 183, n° 163 ; Rigal 2011, p. 60-68 ; 2016, p. 380 ; Baret 2017, p. 89-90). Ce n'est pas le cas à Cosa, mais l'inscription prouve que le site avait bien été doté d'un tel aménagement. L'équipement hydraulique avait été en tout cas offert sur les fonds propres du magistrat (n°s 6 et 14 de l'annexe). Précisément, la formule finale qui clôt la dédicace du vergobret à Limoges (*d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit)*) ou du duumvir de Périgueux (*d(e) s(uo) d(edit)*) s'apparente à la clause de l'inscription qui nous intéresse. À Cosa, un arrondi convexe sur la cassure suggère d'identifier un O qui, à côté de *dat*, permettrait de caractériser la libéralité. L'expression *dono dat* se rencontre dans quelques textes d'époque républicaine (CIL I, 2675a, *Samnium, regio IV*) qui ne sont pas contradictoires avec la chronologie haute que l'on peut attribuer à l'inscription de Cosa. On peut également penser à l'expression *d(e) s(uo) dat* – dont on trouve la variante plus fréquemment conjuguée au parfait *d(e) s(uo) d(edit)*, mais qui pouvait aussi admettre un présent de l'indicatif (CIL X, 103 = ILS 5750, *Squillace/Scolacium, Bruttium et Lucanie*). Il n'est bien sûr pas exclu que la forme *dat* corresponde au participe passé tronqué *dato* – plutôt que *datus* en raison de l'identification du vestige d'un O en début de ligne – de la formule officielle *loco dato decreto decurionum* signifiant qu'une parcelle du sol public a été cédée en vue de l'affichage de la plaque. Cette hypothèse est cependant contrariée par l'absence d'exemples en Aquitaine de la formule développée *in extenso* et d'une manière plus générale par le recours limité aux abréviations *l. d. d. d.* (CIL XIII, 540, Labastide-de-Penne ; 583-584, Bordeaux ; 11068, Saintes ; Filippini 2011, p. 109, Cahors). En revanche, il n'est pas exclu – sans être obligatoire – que cette formule ait été gravée à la suite du verbe *dat*. Néanmoins, rien n'interdit non plus que l'inscription se soit arrêtée à ce dernier mot, laissant le reste de

la ligne libre, ce qui concourt à mettre l'action évergétique en valeur en centrant la dernière ligne du texte.

Sur la base de ces différentes propositions, il est possible d'avancer, *exempli gratia*³¹, une reconstitution reflétant l'esprit du texte et non sa lettre. Cette reconstitution n'a pas pour but de « graver dans le marbre » une nouvelle lecture, mais de suggérer, au moyen de séquences épigraphiques attestées, des restitutions possibles parmi d'autres.

*
* *

Les difficultés de restitution témoignent une fois de plus que chaque inscription est unique et qu'aucun formulaire n'est exactement identique ni, à ce titre, reproductible. La confrontation avec d'autres textes de nature évergétique – établie pour l'inscription de Cosa par la conservation de l'objet du don (*aqua*) ou la formule finale – a cependant permis de trouver, sinon un modèle, du moins des formulations ou des échos dans des textes voisins au sens géographique et typologique. L'enquête a également reçu l'aide, en bas de la plaque, d'un trou de fixation dont il n'y a pas lieu, à mon avis, de douter finalement qu'il a été percé pour permettre l'affichage. Une fois compris l'ordonnancement général du texte, il nous a semblé que l'orifice aurait pu avoir été percé selon un axe de symétrie permettant d'avoir une idée des lacunes de part et d'autre d'un fragment qui, peu ou prou, devait occuper

31. L. 1 : la séquence onomastique reconstituée reprend l'une des deux identités cadurques complètes parvenues jusqu'à nous et de longueur à peu près équivalente. L. 3 : en raison de la variété des restitutions rendues possibles par un contexte que la mention d'une adduction d'eau ne contribue pas à éclairer *a priori*, on s'en tiendra à une position prudente qui se contente de reconnaître la lettre Q, assurée semble-t-il.

une position centrale dans la plaque. L'absence d'une perforation symétrique dans la partie supérieure indique que la première ligne conservée pouvait être précédée d'au moins une autre ligne percée d'un trou à la verticale de celui encore conservé. Même si les reconstitutions peuvent varier dans le détail, il me semble que l'organisation générale du texte – identité du donateur au

nominatif qui fait connaître un troisième ressortissant de la cité des Cadurques et indication de la générosité – a pu être établie. En outre, il a pu être définitivement exclu que le texte fasse toute référence interne au site de la découverte, *Cosa*, dont rien dans l'inscription ne permet de justifier une orthographe différente de celle attestée sur la *Table de Peutinger*.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

1. *CIL XIII*, 1541 = *ILS 7041*. Pern, Cahors (*Diuona*). *M. Lucter[io] | Lucterii Senelciani f. | Leoni omnibus honoribus in patria functo, | sacerdoti arae | Aug(usti) inter confluent(em) Arar(is) et Rhodani. | Ciuitas Cad(urcorum) | ob merit(a) eius | publ(ice) posuit.*
2. *ILTG 223* = *AE 1955*, 212. Lyon (*Lugdunum*). [*M.*] *Lucterio Leon[i] | [L]ucterii Senecian[i] | [f]ilio Cadurco | [o]mnibus honoribu[s] | [ap]ud suos funct[o] | -----*
3. *CIL VI*, 1568 = 41135. Rome. ----- | *prou(inciae) Aquit[ia]n[icae] --- | [--- so]dali Antonini[ano ---]. | [Ciui]tas Cadurcor[um] | [p]ublice patro[no].*
4. *CIL XIII*, 1686 = *ILS 7017*. Lyon (*Lugdunum*). *Tib. Pompeio | Pompei Iusti fil. | Prisco Cadurco omnibus honorib(us) apud suos | funct(o), trib(uno) leg(ionis) V | Macedonicae, | iudici arcae | Galliarum III. | Prouinc(iae) Galliae.*
5. *CIL XIII*, 258 (Sablayrolles, Beyrie 2006, p. 409). Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum Conuenarum*). *Tib. Publ(ius) Sabinus uikanis uici Florentini mensas cum basibus s(ua) pecunia fecit.*
6. *AE 1989*, 521 = 1991, 1222 (Perrier 1993, p. 122). Limoges (*Augustoritum*). *Postumus Dumlnorigis f. uerg(obretus) aqulam Martiam decamnoctiacis Granni d(e) s(ua) pecunia d(edit).*
7. *CIL XIII*, 1376-1377. Nérès-les-Bains (*Neriomagus*). [*Nu]minib(us) Aug(ustorum) et Nerio deo usibusq(ue) r(ei) p(ublicae) B[it(urigum) Cub(orum) et uic(anorum) Ner(iomagensium)] | [L. Iul(ius) Equestris(?) fil. Equ]ester Iluir II flamen Rom(ae) et Aug(ustorum) itemque flamen pr[ou(inciae) Aquitanicae?] | [et Luc]ii Iulii Equestris filii Cimber et Equester flamin[es Rom(ae) et Aug(ustorum)] | [diribitoria] tabernas porticus quibus fontes Neri[fi et] thermae p[ublicae]? ... | cu[m] m omnibus suis ornamentis ob hono[r(em)] flam[o]ni(i) o[---]. (Franceschelli 2017, p. 219-221).*
8. *CIL XIII*, 916 = *AE 1895*, 183 = *ILA, Nitiobriges*, 17. Magnebal, Agen. *Num(ini) Aug(usto) | M. Cl(audius) Seuelrus aedillis permiss(u) | ordinis c(iuitatis) Nit(iobrogum) | d(e) s(ua) pecunia p(osuit).*
9. *CIL XIII*, 962. Périgueux (*Vesunna*). [*...JT[.JP.] L[... Petru]cor(iorum) A. Pomp(eius) Dumnom[otuli] f. | [... t]rib(unus) mil(itum) leg(ionis) [...Jae praef(ectus) fabr(um) amphit[heatrum] | [cum] ornament[is omnibu]s d(e) s(ua) pecunia d(edit). A. Pomp(eius) A. Pomp(ei) Ter[tulli] f. ... | [...JS] perficien[dum] curauit idemq(ue) dedicauit.*
10. *CIL XIII*, 412 = *ILS 6961* = *AE 1989*, 508. Dax (*Aquae Tarbelliacae*). *Flamen item | du(u)muir quaestor, | pagiq(ue) magister | Verus ad Augustum legato mulnere functus | pro nouem optinuit populis se | iu(n)ere Gallos | urbe redux Gelnio pagi hanc | dedicat aram.*
11. *CIL XIII*, 969 = *ILS 6968* = *ILA, Pétrucos*, 51. Périgueux (*Vesunna*). *Num(ini) Aug(usto) | M. Cl(audius) Seuelrus, aedillis, Iluir, | quaestor colon(ia) Iulia Paterna Claud(ia) Narbo(ne) Mart(io) | d(e) s(ua) pecunia.*
12. *CIL XIII*, 5 = *ILS 6963*. Saint-Girons-en-Béarn (*Conzoranni*). (*Obito*) *Hanarro | Dannorigis f(ilio) | mag(istro) quater et | quaestori | u(iuae) Aldeni Donni fil(iae) uxori.*
13. *CIL XIII*, 11051 = *ILA, Pétrucos*, 31. Périgueux (*Vesunna*). *C. Iul(ius) Ca[--- ca]n[ales] dis[posuit].*
14. *CIL XIII*, 966 = *ILS 5756* = *ILA, Pétrucos*, 28. Périgueux (*Vesunna*). *L. Marullius L. Marulli Arabi | filius Quir(ina) Aeternus Iluir | aquas earumque ductum | d(e) s(uo) d(edit).*

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AE	<i>L'Année épigraphique.</i>
AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres.
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
EFR	École française de Rome.
Inrap GSO	Institut national de recherches archéologiques préventives, Grand Sud-Ouest.

SOURCES ÉPIGRAPHIQUES

Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)

CIL I, Inscriptiones Latinae antiquissimae ad C. Caesaris mortem, éd. T. Mommsen, W. Henzen, Berlin, Reimer, 1863.

CIL II², 5, Inscriptiones Hispaniae Latinae. Editio altera. Conventus Astigitanus, éd. A. U. Stylow, R. Atencia Pérez *et al.*, Berlin, G. de Gruyter, 1998.

CIL III, Inscriptiones Asiae, provinciarum Europae Graecarum, Illyrici Latinae, éd. T. Mommsen *et al.*, Berlin, Reimer, 1873-1902.

CIL VI, Inscriptiones urbis Romae Latinae, éd. G. Henzen, I. B. de Rossi *et al.*, Reimer, Berlin, 1876-...

CIL X, Inscriptiones Bruttiorum, Lucaniae, Campaniae, Siciliae, Sardiniae Latinae, éd. Th. Mommsen, Berlin, Reimer, 1883.

CIL XI, Inscriptiones Aemiliae, Etruriae, Umbriae Latinae, éd. E. Bormann, Berlin, Reimer, 1888.

CIL XII, Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae, éd. O. Hirschfeld, Berlin, Reimer, 1888.

CIL XIII, Inscriptiones trium Galliarum et Germaniae Latinae, éd. O. Hirschfeld, C. Zangemeister, Berlin, Reimer, 1899-1916.

ILS

Inscriptiones Latinae Selectae, éd. H. Dessau, Berlin, Weidmann, 1892-1916.

ILA

Inscriptions latines d'Aquitaine – 7 – Bordeaux, éd. L. Maurin, M. Navarro Caballero avec la collab. de D. Barraud, C. Brial, A. Zieglé, Bordeaux, Ausonius, 2010.

Inscriptions latines d'Aquitaine, Nitiobroges, éd. B. Fages, L. Maurin, Agen (coll. Suppl. à la *Revue de l'Agenais*, 118-1), 1991.

Inscriptions latines d'Aquitaine – 6 – Pétrucos, éd. J.-P. Bost, G. Fabre, Bordeaux, Ausonius, 2001.

ILain

Inscriptions latines de l'Ain, éd. F. Bertrand, F. Kayser, B. Rémy, A. Buisson, Chambéry, Presses universitaires Savoie Mont-Blanc, 2005.

ILTG

Inscriptions latines des Trois Gaules, éd. P. Willeumier, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à *Gallia*, 17), 1963.

OPEL

Onomasticon provinciarum Europae latinarum, vol. II (Cabalicus – Ixus), éd. B. Lörincz, Vienne, Forschungsges. Wien. Stadtarchäologie, 1999.

RICG

Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne, Aquitaine première, VIII, éd. F. Prévot, Paris, CNRS Éditions, 1975-...

SOURCES ANCIENNES

César : *La Guerre des Gaules*, II, Livres V-VIII, éd. et trad. L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres (coll. des universités de France, 32), 1964.

Table de Peutinger : ha-augsburg.de, *Bibliotheca Augustana (Tabula Peutingeriana)*, éd. K. Miller, 1887-1888. Pars II (*Segmentorum*, I, II).

RÉFÉRENCES

Baret F. 2016 : Le réseau des agglomérations antiques dans les cités du Massif central (I^{er} s. av. J.-C. – V^e s. apr. J.-C.), Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices, *Gallia*, 73-2 [URL : <http://journals.openedition.org/gallia/2732>, mis en ligne le 01/12/2018].

Baret F. 2017 : L'eau dans les agglomérations des cités du Massif central au Haut-Empire : approvisionnement et usages dans l'artisanat, in Franceschelli C., dall'Aglio P. L., Lamoine L. (dir.), *Aqua publica dans la ville romaine : droit, technique, structures/Aqua publica nella*

città romana : diritto, tecnica, strutture, Journée d'études de Clermont-Ferrand, 9 novembre 2016, Pise, Rome, Fabrizio Serra Editore (coll. *Agri centuriati: an international journal of landscape archaeology*, 13), p. 87-105.

Baret F. 2020 : The Roman 'Small Towns' (*civitates* of the *Arverni, Velavii, Gabali, Ruteni, Cadurci* and *Lemovices*): Methodology and Main Results, in Ligt L. de, Bintliff J. (dir.), *Regional Urban Systems in the Roman World, 150 BCE-250 CE*, Leyde, Boston, Brill (coll. *Mnemosyne Supplements*, 431), p. 103-127.

Baumont S. (dir.) 1991 : *Histoire d'Agen*, Toulouse, Privat, 320 p.

Chossenot R., avec la collab. de Charpy J.-J., Chossenot M., Chossenot S. 2004 : *La Marne*, Paris, AIBL (coll. CAG, 51-1), 848 p.

Collectif 2008 : *Tarn-et-Garonne, histoire d'un département. Patrimoine archéologique, civil, religieux et architectural, de la Préhistoire au xx^e siècle*, Catalogue de l'exposition de l'abbaye de Belleperche, Montauban, 1^{er} juin-30 septembre 2008, Montauban, Conseil général de Tarn-et-Garonne, 175 p.

- Collectif 2016** : *Gaulois et Romains en Tarn-et-Garonne, Histoires de territoires*, Catalogue d'exposition, Montauban, 19 janvier-31 mars 2016, Montauban, Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, 50 p.
- Dauzat A., Rostaing C. 1978 (1^{re} éd. 1963)** : *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Librairie Guénégaud, 738 p.
- Delmaire R. (dir.) 2011** : *Le Nord. Bavy*, Paris, AIBL (coll. CAG, 59-2), 392 p.
- Dominicy M.-A. 1634** : *Histoire du Quercy*, 3 vol. manuscrits, Bibliothèque de Montauban.
- Dondin-Payre M. 1997** : Réexamen des magistratures municipales des Gaules d'après l'épigraphie, *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 8, p. 285-300.
- Dondin-Payre M. 1999** : Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules, in Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (dir.) 1999, p. 127-230.
- Dondin-Payre M. 2002** : Les témoignages épigraphiques sur les magistratures municipales des Trois Gaules : nouvelles observations, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* (séance du 11 février 1998), p. 56-59.
- Dondin-Payre M. 2011** : Vendœuvres-en-Brenne (Indre), *vicus* et sanctuaire du territoire des Bituriges Cubes, *Gallia*, 68-2, p. 291-311.
- Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. 1999** : Critères de datation épigraphique pour les Gaules et les Germanies, in Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (dir.) 1999, p. VII-XII.
- Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-T. (dir.) 1999** : *Cités, municipales, colonies*, Paris, Publications de la Sorbonne, 483 p.
- Favory F. 2012** : La dure condition des agglomérations secondaires, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 127, p. 40-44.
- Filippini A. 2011** : *Le Lot*, Paris, AIBL (coll. CAG, 46), 264 p.
- Flotté P., Fuchs M. 2004** : *La Moselle*, Paris, AIBL (coll. CAG, 57-1), 893 p.
- Franceschelli C. 2017** : La définition de parcours symboliques dans la ville romaine : le cas de l'allée monumentale du Péchin (Néris-les-Bains, Allier), in Franceschelli C., dall'Aglio P. L., Lamoine L. (dir.), *Spazi pubblici e dimensione politica nella città romana : funzioni, strutture, utilizzazione. Spazi pubblici et dimension politique dans la ville romaine : fonctions, aménagements, utilisations*, *Journée, d'études, Clermont-Ferrand, 30 mars 2015-Bologne, 27 octobre 2015*, Bologne, Bononia University Press (coll. Collana DiSci, Sezione archeologia, 17), p. 201-224.
- Garric J.-M. 2019** : L'archéologie au musée Ingres-Bourdelle à Montauban, *Archéologia*, 582, p. 60-65.
- Girault J.-P. 2011** : La querelle d'Vxellodunum, in Filippini A. 2011, p. 50-51.
- Hautefeuille F. 2000** : Le terroir du vicus de Cosa (82), d'après les résultats de l'opération archéologique A-20, in Fabre G. (dir.), *Organisation des espaces antiques : entre nature et histoire, Table ronde organisée par le GRA, université de Pau et des Pays de l'Adour, 21-22 mars 1997*, Biarritz, Atlantica, p. 145-163.
- Jullian C. 1920** : *Histoire de la Gaule. La civilisation gallo-romaine. État moral*, Livre VI, Paris, Hachette, 558 p.
- Kakoschke A. 2010** : *Die Personennamen in der römischen Provinz Gallia Belgica*, Hildesheim, Zurich, New York, Olms-Weidmann, 565 p.
- Le Roux P. 1994** : *Vicus et castellum en Lusitanie sous l'Empire*, in Gorges J.-G., Salinas de Frías M. (dir.), *Les campagnes de Lusitanie romaine, Table ronde internationale, Salamanque, 29-30 janvier 1993*, Madrid, Casa de Velázquez (coll. de la Casa de Velázquez, 47), p. 151-160.
- Leveau P. 2019** : Entre Gaule du Nord et Gaule du Sud. La transition de l'Antiquité au Haut Moyen Âge dans les systèmes de peuplement, *Journal of Roman Archeology*, 32, p. 772-778.
- Maveraud-Tardiveau H. 2007** : *Le Tarn-et-Garonne*, Paris, AIBL (coll. CAG, 82), 226 p.
- Pailler J.-M. (dir.) 2002** : Tolosa. *Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Rome, EFR (coll. de l'EFR, 281), 601 p.
- Pailler J.-M. 2011** : Un notable cadurque et sa famille : Luc(h)terios. Essai de mise au point, in Filippini A. 2011, p. 52-59.
- Perrier J. 1993** : *La Haute-Vienne*, Paris, AIBL (coll. CAG, 87), 224 p.
- Pichon B., Baret F. 2013** : Élités et agglomérations lémovices dans l'Antiquité : un état des lieux, *Siècles*, 38 [URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2309>, mis en ligne le 08/10/2014].
- Pisani P., avec la collab. de Boisseau B., Daussy A., Marty B., Sablayrolles R., Verget E. 2008a** : *Tarn-et-Garonne (82), Lamothe-Capdeville*, Rapport de diagnostic, Saint-Orens de Gameville, Inrap GSO, 73 p.
- Pisani P., avec la collab. de Arramond J.-C., Bats J.-C., Daussy A., Gardes P., Geneviève V., Lagarrigue A., Marty B., Pons B. 2008b** : *Tarn-et-Garonne (82), Albias, Sainte-Rafine*, Rapport de diagnostic, Saint-Orens de Gameville, Inrap GSO, 72 p.
- Rigal D. 2011** : L'aqueduc de Cahors, in Filippini A. 2011, p. 60-68.
- Rigal D. 2016** : La monumentalisation de Cahors-Diuona : nouveautés et acquis de la recherche récente, in Bouet A. (dir.), *Monumental ! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire. VI^e colloque Aquitania, Villeneuve-sur-Lot, septembre 2015*, Bordeaux, Aquitania (coll. Suppl. à Aquitania, 37-1), p. 379-390.
- Rouvellac E. 2007** : Présentation géographique du département de Tarn-et-Garonne, in Marevaud-Tardiveau H. 2007, p. 42-48.
- Sablayrolles R. (dir.) 2010** : *Guide archéologique de Midi-Pyrénées (1000 av. J.-C. – 1000 ap. J.-C.). Monuments, musées et itinéraires ouverts au public*, Bordeaux, Fédération Aquitania, 647 p.
- Sablayrolles R., Beyrie A. 2006** : *Le Comminges (Haute-Garonne)*, Paris, AIBL (coll. CAG, 31-2), 515 p.
- Tarpin R. 2002** : *Vici et pagi dans l'Occident romain*, Rome, EFR (coll. de l'EFR, 299), 485 p.
- Zaccaria C. 2018** : L'adduzione dell'acqua in età romana tra cura pubblica ed evergetismo privato. L'evidenza delle testimonianze epigrafiche, in Cuscito G. (dir.), *Cura aquarum. Adduzione e distribuzione dell'acqua nell'antichità, Atti della XLVIII settimana di Studi Aquileiesi, Aquileia, 10-12 maggio 2017*, Trieste, Editreg (coll. *Antichità Altoadiatiche*, 88), p. 41-52.